

8 avril 2024

Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce huitième jour du mois d'avril de l'an deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures, sont présents :

Heather Imhoff
Jeffrey Vautier
Michael Hayes
Marcel Gagnon
Nancy Skene
Georgette Chapados

Tous conseillers et tous présents sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

La directrice générale par intérim est aussi présente.

2024-04-60

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

2024-04-61

ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 4 MARS 2024

Il est proposé par Nancy Skene appuyé par Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la réunion régulière du 4 mars 2024 et la réunion extraordinaire du 14 mars 2024.

Adoptée

2024-04-62

COMPTE

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du certificat 03-2024 au montant de 28 958.66\$, le certificat 03A-2024 au montant de

25 268.90\$ et 03B-2024 au montant de 3 082.91\$ soient acceptés et la directrice générale adjointe est autorisée à les payer.

Que le conseil accepte les factures de SPEC soient 344.92\$ et 270.19\$ pour un montant total et celles-ci soit ajouté au certificat 03-2024

Adoptée

DON

Aucune demande

2024-04-63

FORMATION CCU

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du Comité soit autorisés la formation obligatoire du CCU

Adoptée

2024-04-64

Approbation du Règlement numéro 2023-02 décrétant une dépense n'excédant pas 3 885 439 \$ et un emprunt du même montant pour la construction de la cellule d'enfouissement technique no 5 du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse et le recouvrement final

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shigawake est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure («RGMAB»);

CONSIDÉRANT QUE le 23 novembre 2023, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 3 885 439 \$ et un emprunt du même montant pour la construction de la cellule d'enfouissement technique no 5 du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse et le recouvrement final;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shigawake a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2023-02 dans les 15 jours de son adoption ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt # 2023-02;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shigawake, conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, approuve le règlement d'emprunt# 2023-02 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères:

QUE la Municipalité de Shigawake approuve le règlement d'emprunt # 2023-02 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire trésorier de la RGMRA, monsieur Antoine Audet.

Adoptée

2024-04-65

RÉSOLUTION POUR APPEL D'OFFRE INSTALLATION DES JEUX DU PARC

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil demande un appel d'offre par invitation verbal pour l'installation des jeux du Parc soit : Robert Loisel, Léonard Loisel et Fils et Jordan Ross.

Adoptée

2024-04-66

ADHÉSION URLS GÎM 2024-2025

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene, appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Shigawake adhère URLS 2024-2025 au montant de 170\$ et les représentants sont Heather Imhoff et Rolande Beebe

Adoptée

2024-04-67

CLICSÉCUR ENTREPRISE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, DG adjointe, soit mandaté de remplacer Maria Marroquin durant son congé de maladie et agira comme DG greffière-trésorière par intérim.

Que la municipalité demande à Revenu Québec de nommer Nancy Castilloux DG greffière-trésorière par intérim responsable des services électroniques de la municipalité de Shigawake (clicSÉQUR)

Que Nancy Castilloux, DG greffière-trésorière par intérim, soit autorisée à signer, au nom de la municipalité de Shigawake, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

En conséquence, les membres du conseil municipal apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus

Adoptée

2024-04-68

**RÉSOLUTION AIDE À LA VOIRIE LOCALE-
VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES**

Attendu que le ministère des transports, de la Mobilité durable et d'Électrification des transports a versé une compensation de 96 540\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, sur une proposition de la conseillère Georgette Chapados, appuyé par le conseiller Michael Hayes, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Shigawake informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de

l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2024-04-69

RÉSOLUTION AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene, appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice à faire une demande d'aide à la Voirie Locale au Ministère des Transports du Québec pour les travaux de la route Dow, rang 4 et rang 6.

Adoptée

2024-04-70

LIBÉRATION DU DERNIER 5% -LES ENTREPRISES PEC

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil autorise la libération du dernier 5% pour les travaux de la route Traverse et ce au coût de 27 182.65\$.

La directrice est autorisée à émettre ce chèque

Adoptée

2024-04-71

RÉSOLUTION DE PAIEMENT 1^{er} 5% EUROVIA (ASPHALTAGE)

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par la conseillère par Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement le 1^{er} 5% pour l'asphaltage de la route Traverse au montant de 39 791.08\$.

Adoptée

2024-04-72

CONTRAT DE LOCATION CHALET SPORTIF

Il est proposé par le conseiller Michael Hayes et appuyé la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil loue le Chalet Sportif à Jasmine Savard pour le cours de « Cardio Boxing Viking » pour une durée de 10 semaines au coût de 30\$ pour une (1) heure de location.

Adoptée

Voirie

2024-04-73

NIDS DE POULES

Il est proposé par le conseiller Michael Hayes appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil attend jusqu'au 10 mai après la période de dégel pour réparer les nids de poules dans les chemins de la municipalité.

Adopté

2024-04-74

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier que la séance soit levée à 20h10.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe, maire

Nancy Castilloux,
DG adjointe

